

Troisième Session, Vingtième Parlement, 11 George VI, 1947.

CHAMBRE DES COMMUNES DU CANADA.

BILL 204.

Loi allouant à Sa Majesté certaines sommes d'argent pour le service public de l'année financière expirant le 31 mars 1948.

ADOPTÉ PAR LA CHAMBRE DES COMMUNES
LE 13 MAI 1947.

OTTAWA
EDMOND CLOUTIER, C.M.G., B.A., L.Ph.,
IMPRIMEUR DE SA TRÈS EXCELLENTE MAJESTÉ LE ROI
CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE